



Objet : Travaux de réfection de voirie sur la Route Départementale n° 783

Madame, Monsieur,

Dans le cadre de son programme d'amélioration et de sécurisation de la voirie, la commune de Baye, en partenariat avec le Conseil Départemental, réalisera des travaux sur l'axe principal de la commune **du lundi 31 août au vendredi 4 septembre 2026**.

Ces travaux porteront notamment sur :

- La réfection des enrobés sur deux zones ;
- Des travaux de maçonnerie ;
- La suppression des îlots centraux existants (Route de Riec)

Conditions de circulation et de stationnement

Pendant toute la durée du chantier, des perturbations de circulation sont à prévoir. Des mesures spécifiques seront mises en place afin de limiter au maximum les désagréments pour les usagers, les riverains, les commerces ainsi que les professionnels paramédicaux.

- La circulation sera interdite à partir du **143 rue Jean-Marie Carer** jusqu'au panneau de fin d'agglomération **route de Riec**.
- L'accès aux commerces et aux habitations des riverains sera maintenu. Les usagers seront invités à emprunter les itinéraires secondaires mis en place à cet effet.
- Un affichage
« **vos commerces restent ouverts pendant les travaux** »
sera installé.
- Le **stationnement sur la place de l'Église** est recommandé pendant la durée des travaux.
- Une déviation principale sera mise en place par le **Conseil Départemental via la RN 165**. Elle fera l'objet d'une surveillance et d'un maintien pendant toute la durée du chantier.
- Une seconde déviation pourra également être empruntée par la **RD 22 en direction du Trévoux, la RD 106, la RD 04 et la RD 104 en direction de Riec-sur-Bélon**.

Itinéraires conseillés depuis Riec-sur-Bélon

Les personnes en provenance de Riec-sur-Bélon pourront rejoindre Kervidanou en empruntant les voies :

- Kerhuel - Talbotec - Stade - La Madeleine
- Kerlouret - Garzerin - Kervardel - Route de Moëlan - Route de Quimperlé.

Circulation des habitants des lotissements

Les habitants des lotissements **Kreiz ar Vourch**, **Ti Bleuenn** et **Kermarion** pourront circuler selon un système d'alternat de voie :

- **Axe côté boulangerie ouvert** : suivre l'itinéraire en direction de la route de Quimperlé
- **Axe côté crêperie ouvert** : suivre l'itinéraire **Route de Locquillec - Stade - Route de la Madeleine - Kervidanou**.

La commune remercie les usagers, les riverains et les professionnels concernés pour leur compréhension et leur patience pendant la durée de ces travaux.

Nous vous invitons à respecter la signalisation temporaire mise en place et à privilégier, dans la mesure du possible, les itinéraires de déviation indiqués.

L'Adjoint aux travaux

Mikaël MAGUER

